

• **Communiqué du Père Noël (avec flyer à distribuer en pièce jointe)**

Le Père Noël a écrit à PRIARTEM et nous demande de relayer ce message de la plus haute importance...

Chers enfants, (Chers parents),

Comme chaque année, je m'affaire à préparer les cadeaux que je viendrai déposer dans vos petits souliers le soir de Noël. Les lettres que j'ai reçues me demandent très souvent des appareils électroniques fonctionnant sans fil.

Depuis longtemps, j'entends dire que cela pourrait être dangereux pour la santé.

*Alors, je me suis renseigné et j'ai compris que ces alertes sont justifiées. J'ai appris que de plus en plus de scientifiques considèrent que ces objets peuvent provoquer de graves problèmes de santé.**

*Si, pour les adultes, il y a un risque, alors, a fortiori, pour les enfants, la vigilance doit être renforcée. D'ailleurs, l'Agence sanitaire française (l'ANSES) dit qu'il faut dissuader les enfants de moins de 14 ans d'utiliser ce type d'appareils. [L'Académie américaine de pédiatrie](#) vient de lancer un appel qui va dans le même sens. Avant elles, c'était [le comité russe de radioprotection](#) qui avait déconseillé l'usage du portable par les enfants.***

Alors, comme je ne peux pas me permettre de modifier la liste que vous m'avez envoyée (j'ai ma déontologie!), j'encourage vos parents à réfléchir avec vous à des idées de cadeaux (le choix ne manque pas !) plus respectueux de votre santé et à renvoyer très très vite vos nouveaux souhaits !

Avec tous mes voeux de bonheur et de bonne santé pour 2017.

Le Père Noël

* [CIRC](#), [BioInitiatives](#), [Europaem](#),

** [Rapport Enfants de l'ANSES 2016](#)

(Le pdf en pièce jointe du flyer est à imprimer et distribuer sans modération à toutes les familles, les écoles...)

• **Lignes directrices EUROPAEM 2016 pour la prévention, le diagnostic et le traitement des problèmes de santé et des maladies liés aux Champs ElectroMagnétiques (CEM)**

23 novembre 2016

Des scientifiques et des médecins européens ont décidé, il y a quelques années, de se regrouper et de créer l'Académie Européenne de Médecine Environnementale (EUROPAEM), convaincus que nombre de maladies, et notamment de maladies émergentes, devaient être associées à des pollutions environnementales, qu'elles soient d'origine chimique ou physique.

Le 25 juillet 2016, ils ont publié, au nom de cette Académie, des lignes directrices dans le journal *Reviews on Environmental Health* en vue de mieux protéger les populations des rayonnements électromagnétiques et de mieux prendre en charge ceux qui en sont déjà malades 1.

La première partie du document est consacrée à la revue de l'état de la science et du débat politique.

Sa seconde partie est centrée sur des recommandations pour développer une approche méthodique du diagnostic, une prévention basée sur des valeurs de précaution pour les champs magnétiques et les champs électriques dans les gammes des extrêmement basses fréquences, des radiofréquences et des très basses fréquences et la prise en charge globale des patients.

C'est sur cette seconde partie que nous allons nous concentrer ci-dessous, en vous en livrant les éléments les plus marquants.

[La traduction complète des deux parties](#), réalisée avec nos homologues suisses de l'association ARA (Association Romande Alerte), est disponible sur nos sites www.priartem.fr et www.electrosensible.org ou sur demande pour ceux qui ne disposent pas d'internet.

[Lire l'article en entier](#)

• **Courrier et communiqué de presse adressé à la médiatrice européenne**

11 novembre

Suite à la plainte des associations, la médiatrice européenne épingle le Conseil Economique et Social Européen.

La Médiatrice européenne reconnaît pour la première fois un conflit d'intérêts avec des entreprises de télécommunications dans une institution consultative européenne, ayant compromis la prévention et à la reconnaissance intégral de l'électrosensibilité. Priartem / Electrosensibles de France fait partie des signataires de cette action, initiée par nos homologues espagnols.

[Lire le communiqué de presse](#)

• **Le nouveau numéro de La Lettre de Priartem est sorti et a été adressé à tous les adhérents de l'Association. Son sommaire est très riche et l'information y est très dense, comme d'habitude.**

Sommaire de [La Lettre de Priartem n° 34](#), novembre 2016 :

- Edito
- Analyse de l'avis et du rapport de l'ANSES sur Radiofréquences et enfants, publié en juillet 2016
- A propos de l'ouvrage « Le désastre de l'école numérique, plaidoyer, pour une école sans écran » de Ph. Bihoux et K. Mauvilly
- Contribution de Priartem à la consultation publique lancée, cet été, par l'ANSES sur le pré-rapport « Electrosensibilité »
- Rencontre annuelle des Electrosensibles de France
- Présentation des Lignes directrices 2016 pour la prévention, le diagnostic et le traitement des problèmes de santé et des maladies liés aux CEM, Académie européenne de médecine environnementale.
- La Fronde anti-Linky, où en est-on ?
- Analyse des volets 2 et 3 des mesures « Linky », publiés par l'ANFR
- A propos de l'ouvrage « Ces ondes qui nous entourent : ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques » de Martin Blank
- A propos de l'ouvrage « Le droit face aux ondes électromagnétiques » d'Olivier Cachard

Voir [les Lettres de Priartem en libre lecture](#) du numéro 01 à 33.